



## Cossonay - Dossier

# Deux giratoires «à l'essai» à la Rue des Etangs

Par  
Jean-Louis Genoud

La Rue des Etangs, avec la Grand'Rue et la Route des Chavannes, constituent l'unique traversée routière de Cossonay et cette situation perdurera tant qu'une hypothétique route de contournement n'aura pas été construite. Face à l'augmentation constante depuis des décennies du trafic transitant par le cœur de la cité, les longues files d'attente aux heures de pointe, il devenait, aux yeux de plusieurs élus, urgent de prendre certaines mesures.

### A la demande du Conseil

Lors de l'acceptation en 2004 de crédits relatifs au réaménagement du carrefour de la poste et de la réfection complète du bas de la route de Morges - comprenant entre autre le réaménagement du carrefour du Pont - le Conseil communal adopta un amendement. Il demandait de différer les travaux pour permettre la réalisation d'une étude de circulation portant sur le tronçon de route en traversée de localité, allant du carrefour du Pont à celui de la Poste, dans le but de trouver la meilleure solution pour résoudre les problèmes des circulations automobile et piétonnière au centre de Cossonay. Des consultations furent entamées auprès des organismes concernés. Si au départ la réalisation de l'étude sous la forme d'un concours dans un premier temps, puis en mandat d'études parallèles (MEP) dans un second temps, semblaient être une bonne alternative, il fallut se rendre à l'évidence. La procédure «MEP» n'était pas adéquate dans le cas de Cossonay où les contraintes à la base du problème étaient telles que les bureaux travaillant en parallèle auraient tous aboutis, à quelques détails près, au même résultat. Beaucoup de temps perdu.

### Un collège d'experts

C'est finalement le bureau Transitec, Ingénieurs Conseils SA, qui trouva la solution idoine pour faire avancer le dossier. Parmi les meilleurs experts en matière de trafic, d'architecture et d'urbanisme œuvrant dans le canton, sept d'entre eux acceptèrent



Des aménagements provisoires seront posés pour une période d'essai d'un an au maximum. JLG

durant deux jours de travailler ensemble sur place. Les conceptions et les idées de chacun furent débattues, un projet esquissé. C'est sur cette base que le bureau Transitec SA à lausanne, puis le bureau Christie & Gyax à Yverdon-les-Bains mirent au point un projet, tenant compte de toutes les normes techniques en matière de trafic.

### Deux minis giratoires

Le projet prévoit deux mini giratoires, situés aux extrémités de la rue des Etangs. Ils seront franchissables pour les poids lourds, les cars. La création de ces mini giratoires implique un rétrécissement de la voie de circulation. Une mesure qui limitera la vitesse du trafic et atteindra deux objectifs: un meilleur fonctionnement des giratoires et une diminution du bruit.

### Une phase de test

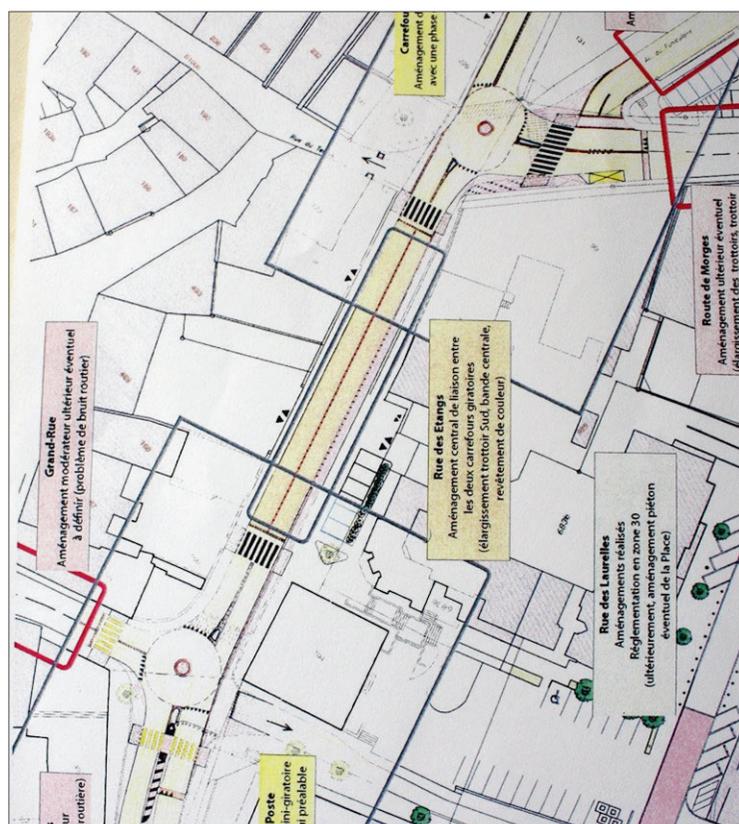
La réalisation de ce projet se déroulera en trois phases. Dans un premier temps, les essais exigés par le service des routes dureront près d'un an, et débuteront à la fin de la période des vacances estivales. Des aménagements provisoires seront mis en place. Et si ces essais ne devaient pas être concluants, ils seront démontés. La deuxième phase (8-10 mois) sera l'étude de la réalisation définitive du projet, et finalement la troisième

phase, la réalisation, qui devrait durer quelque 9 mois.

L'option proposée aujourd'hui est le fruit d'un long travail de réflexions, mené conjointement avec des spécialistes confirmés. Et sa réalisation devrait permettre d'améliorer la fluidité

du trafic automobile, de même que la convivialité de la rue pour les piétons. Une décision qui finalement devra être acceptée par le Conseil Communal lors de sa prochaine séance. ■

Source: préavis municipal No 6/2008



Le préavis municipal ainsi que les plans peuvent être consultés par chacun auprès du greffe municipal.